

Subsides

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 42 pouvait être transformée en ordre de dépôt de documents, ces documents seraient déposés immédiatement.

[Texte]

LE PREMIER MINISTRE—LES MINISTRES—LES SOMMES DÉPENSÉES POUR LE MOBILIERQuestion n° 42—**M. Cossitt:**

1. Entre le 20 avril 1968 et le 22 mai 1979, quel montant a été dépensé, engagé ou autorisé pour le mobilier, l'équipement ou les accessoires commandés par le gouvernement pour les bureaux des ministres, y compris le premier ministre?

2. Quels étaient les quatre ministres les plus dépensiers sous ce regard et quelle somme cela représentait-il pour chaque portefeuille détenu?

(Le document est déposé.)

[Français]

M. Collette: Je demande, madame le Président, que les autres questions soient réservées.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord?**Des voix:** D'accord.

Mme le Président: En conformité des dispositions de l'article 54 du Règlement, je quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité plénier.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES**LA LOI N° 2 DE 1980-1981 PORTANT AFFECTATION DE CRÉDITS**

La Chambre, formée en comité plénier sous la présidence de M. Francis, reprend l'étude, interrompue le lundi 8 décembre, du bill C-47, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1981, présentée par M. Pinard.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE:Crédit 1^{er}

M. Whelan: Monsieur le président, messieurs les députés, je me félicite de l'occasion qui m'est offerte d'examiner avec vous le budget des dépenses du ministère de l'Agriculture. Les activités du ministère que je dirige intéressent la vie quotidienne de tous les Canadiens. C'est pourquoi je suis heureux que nous ayons la possibilité de passer ensemble en revue, devant le public, les efforts que fait le ministère de l'Agriculture pour venir en aide à notre industrie agricole de base, mais aussi pour protéger la santé et ménager le porte-feuille du consommateur canadien.

Je pense que les quelques jours qui vont suivre permettront de mettre en lumière le rôle extraordinairement important que l'industrie agro-alimentaire continuera à jouer dans le développement de notre grand pays.

A cet égard, j'aimerais que vous vous rendiez compte que le ministère de l'Agriculture ne dispose pour ses activités que de

1.3 p. 100 du budget total du gouvernement fédéral. Monsieur le président, il s'agit là d'un fait que bien des gens ignorent. Lorsqu'on leur demande la proportion du budget que le gouvernement fédéral consacre au ministère de l'Agriculture, bon nombre de gens qu'on pourrait croire mieux informés la situent quelque part entre 12 et 30 p. 100. Or, je le répète, seulement 1.3 p. 100 du budget fédéral total est attribué à Agriculture Canada. Pourtant, monsieur le président et messieurs les membres du comité, notre ministère vient au tout premier rang dans son champ d'activité! Les fonds dont nous disposons sont extrêmement modestes si l'on songe aux avantages que l'agriculture apporte à tous les Canadiens.

J'aimerais ouvrir une parenthèse pour examiner les succès de l'agriculteur canadien qui a toujours eu à faire face à une multitude d'épreuves et de défis. Considérez, par exemple, les problèmes géographiques et climatiques d'un pays où l'étendue cultivable constitue moins de 10 p. 100 des 2,272 millions d'acres qui composent le territoire.

Au moins deux tiers de la superficie du Canada ne se prêtent à aucune forme d'agriculture commerciale à cause du climat et de la nature du sol. Le tiers qui reste ne peut être utilisé que de façon limitée à cause d'une trop grande humidité, du sol rocailleux ou trop accidenté. On ne trouve qu'environ 200 millions d'acres de terres éventuellement arables et jusqu'ici nous en avons cultivé environ 174 millions. Mais en fait, de ce total on trouve moins de 24 millions d'acres de sol de première classe dans les régions où le climat est favorable. Bref, l'agriculteur canadien a dû faire beaucoup plus avec moins que son homologue de bien d'autres pays.

Nous avons à peu près 3 p. 100 de la terre arable du monde et pourtant nous produisons un pourcentage appréciable des aliments du monde—jusqu'à 6 p. 100 du blé et de l'orge; 12 p. 100 de l'avoine et 2 p. 100 de la viande et des produits laitiers.

Non seulement l'agriculteur canadien réussit-il d'une façon remarquable au niveau mondial, mais ses réalisations au pays sont tout aussi remarquables. Par exemple, de 1975 à 1978, sa productivité doublait presque celle de la main-d'œuvre des autres secteurs industrialisés. En fait, si on se reporte un peu plus loin en arrière, il y a 20 ans chacun de nos agriculteurs produisait assez d'aliments pour nourrir moins de 30 personnes, et maintenant il en produit suffisamment pour en nourrir plus de 50. De plus, on prévoit que vers l'an 2000 un agriculteur canadien nourrira près de 200 personnes. Si vous voyagez d'un bout à l'autre du pays vous pourrez constater que l'agriculteur canadien moyen produit des aliments pour presque \$3,000 de plus que son homologue américain. A mon avis, personne ne fait mieux que l'agriculteur canadien et il m'arrive de penser de temps en temps que nous n'en sommes pas suffisamment conscients.

Aujourd'hui même, un Canadien sur quatre occupe un emploi lié aux produits alimentaires, que ce soit dans la production, la préparation, le transport, la vente au détail, la fabrication de machines agricoles et ainsi de suite. Le secteur agro-alimentaire engendre des milliards de dollars de revenu. En fait, le seul revenu agricole brut de cette année dépassera 15 milliards de dollars et si on tient compte du fait que chaque dollar gagné en agriculture est multiplié par trois à mesure qu'il entre dans l'économie, les effets bénéfiques de l'agriculture sur l'ensemble du Canada sont très appréciables.